

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, vendredi 14 septembre 2018

## FORMATION Bafa L'Agglo soutient les stagiaires

**ARCHE Agglo aide financièrement les personnes qui souhaitent suivre une formation Bafa. Ce soutien est conditionné par la signature d'une convention entre le stagiaire et l'Agglo.**

### Une aide financière de l'Agglo

Afin de faciliter l'accès à la formation Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs), ARCHE Agglo participe au financement des sessions générales proposées par l'organisme de formation MJC Centre Social du Pays de l'Herbasse.

Le coût initial d'une session générale (hors sessions pratiques) du Bafa s'élève à 380 euros. L'Agglo propose une aide financière graduée en fonction du quotient familial :

Quotient familial	Reste à charge pour le stagiaire*
QF < à 175	130 €
175 < QF < 1 500	150 €
QF > à 1 500	180 €

\*déduction faite des autres aides (CAF, MSA...)

+ d'infos sur [ardeche-drome.info-jeunes.fr](http://ardeche-drome.info-jeunes.fr)  
rubrique s'orienter/s'informer

### Les sessions de formation

La 1<sup>ère</sup> session de formation au Bafa se déroulera **du 20 au 27 octobre 2018** au lycée La Pelissière de Tournon-sur-Rhône.

Formation proposée en externat 1/2 pension.  
Possibilité d'hébergement sur place.

Autres sessions

- du 16 au 23 février 2019 à Saint-Donat-sur-l'Herbasse
- du 13 au 20 avril 2019 (lieu à définir)

### + d'infos sur la formation et les modalités d'inscription

MJC Centre Social du Pays de l'Herbasse  
- Organisme de Formation Bafa  
04.75.45.12.36  
[mjc.stdonat@mjc-herbasse.fr](mailto:mjc.stdonat@mjc-herbasse.fr)

### + d'infos sur le soutien financier de l'ARCHE Agglo

ARCHE Agglo  
04 26 78 78 78  
[www.archeagglo.fr](http://www.archeagglo.fr)

### Les conditions d'attribution de l'aide

- Les stagiaires doivent avoir au moins 17 ans et résider sur le territoire ARCHE Agglo
- Une convention d'engagement réciproque doit être signée entre le stagiaire et ARCHE Agglo
- Le stagiaire s'engage à réaliser son stage pratique dans un ou plusieurs des 14 accueils de loisirs du territoire et à y travailler une fois titulaire du Bafa complet



BP 103  
3, rue des Condamines  
07300 Mauves  
[accueil@archeagglo.fr](mailto:accueil@archeagglo.fr)  
04 26 78 78 78

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX  
BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON  
CHANTEMERLE-LES-BLÈS CHARMES-SUR-L'HERBASSE  
CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE  
COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ÉRÔME  
ÉTABLES GERVAIS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN LARNAIE LEMPS  
MARGÈS MARSAS MAUVES MERCUROL-VEAUNES MONTCHENU  
PALHARÈS PLATS PONT-DE-LISÈRE SAINT-BARTHÉLEMY-LE-PLAIN  
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEIN SAINT-  
JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE  
TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

**CONTACT PRESSE**  
Hélène SERRET  
[h.serret@archeagglo.fr](mailto:h.serret@archeagglo.fr)  
04 26 78 57 36

Vivre  
& Entreprendre **ICI**  
ARCHE Agglo.fr